

**LES BRÈVES****Nouvelles filières**

FORMATION Le Canton de Neuchâtel étoffe son offre en formation professionnelle. Dès la rentrée scolaire 2015-2016, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), à Neuchâtel, dispensera la formation d'employé d'exploitation. Cette formation duale (école-entreprise) en deux ans sera sanctionnée par une Attestation de formation professionnelle (AFP). De son côté, le Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB), à Colombier, offrira les filières d'aide-peintre et de conducteur de véhicules légers. Ces deux nouvelles formations mèneront elles aussi à l'obtention d'une AFP. L'ouverture de ces nouvelles filières permettra de créer des places d'apprentissage supplémentaires dans le canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat poursuit ainsi sa volonté de développer la formation professionnelle en mode dual à travers son Plan d'Actions. De plus, les AFP correspondent aussi au souhait de donner la possibilité à des jeunes qui possèdent des compétences spécifiques aux domaines de s'insérer sur le marché du travail et d'obtenir une certification reconnue sur le plan fédéral./comm

Une présidente aux commandes

ETAT Monika Maire-Hefti est la nouvelle présidente du Conseil d'Etat jusqu'au 31 mai 2016. Cheffe du Département de l'éducation et de la famille (DEF), elle succède Alain Ribaux. Jean-Nat Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS), occupe désormais le poste de vice-président./comm

Coureurs solidaires

HUMANITAIRE Depuis sa création en 2001, IMBEWU s'emploie à utiliser le sport et les activités physiques comme vecteur d'éducation auprès de milliers d'enfants et de jeunes défavorisés des townships d'Afrique du Sud. IMBEWU lie l'action sportive à l'action solidaire autour des six courses du BCN Tour

2015. Chaque coureuse et coureur peut s'engager à trouver, pour une ou plusieurs étapes, des parrains et marraines reversant une somme d'argent par kilomètre qu'ils parcourront. La somme récoltée à l'issue de cette action sera destinée à renforcer les projets d'IMBEWU en offrant un enseignement et des structures sportives de qualité aux enfants et jeunes sud-africains. Avant la dernière étape, plus de 60 marraines et parrains s'étaient engagés à participer! L'action Courir pour leur avenir! continuera durant toute l'année 2015 afin que d'autres coureuses ou coureurs (marcheurs, cyclistes ou nageuses) puissent également associer leur action sportive à une action solidaire. Fondée en 2001, IMBEWU-Suisse est une organisation non-gouvernementale qui vise à soutenir les enfants et jeunes défavorisés des townships d'Afrique du Sud dans leur parcours de vie./comm

Portes ouvertes aux pointes

CLUB JURASSIEN Durant l'année 2015, année de son 150e anniversaire, le Club Jurassien et ses neuf sections neuchâtelaises met sur pied différentes manifestations à l'intention du public; entre autres des visites des chalets. Ce dimanche 7 juin des portes ouvertes auront lieu au chalet des Pointes (Au Val-de-Ruz, entre Les Bugnens et Les Savagnières. Suivre le fléchage). L'Association romande des métiers du patrimoine bâti sera sur place les 5, 6 et 7 juin pour des démonstrations de crépi à la chaux, pose de tavillons, et maçonnerie de pierre sèche sur la petite maison en face du chalet./comm

Film neuchâtelois

MÉTÉO Trois étudiants Médiaticiens de l'Ecole technique (ET) du CPLN ont réalisé des films pour les visiteurs de la station aérologique MétéoSuisse de Payerne (VD). Informaticien et radioson-

deur chez MétéoSuisse, Jean-Christian Zill avait contacté les deux institutions afin de réaliser un film de quelques minutes pour expliquer ce qu'est le «radio-sondage». Le but étant ensuite de présenter ce film aux visiteurs de passage. Kelly Peka, Dylan Battistolo et Quentin Mares se sont engagés dans ce challenge. Ils ont eu environ 2 semaines pour créer chacun leur film en se basant sur les images communes. Après examen des films, MétéoSuisse a retenu la production de Quentin pour la projeter aux visiteurs de la station aérologique de MétéoSuisse de Payerne./comm

La réforme se poursuit

IMPÔTS La réforme cantonale de la fiscalité des personnes physiques poursuit sa mise en œuvre progressive depuis 2012. Dès 2016, cette réforme proposera de nouveaux relèvements des déductions pour enfants et du rabais d'impôt. Une seconde baisse du barème général et des mesures favorables aux propriétaires sont prévues dès 2017 si le Grand Conseil, qui sera saisi en 2016, confirme ces dernières étapes. La réforme de la fiscalité des personnes morales se poursuit elle aussi et assure la transition du canton vers un régime compétitif de taux bas; elle se terminera en 2016. En outre, dans le cadre d'un vaste programme de lutte contre la fraude, des mesures transitoires d'amnistie fiscale ont été mises en place pour inciter les contribuables à se déclarer spontanément en cas de situation patrimoniale irrégulière. Quant au Service des contributions, il poursuit sa modernisation avec un objectif principal: placer le contribuable au centre des préoccupations. Le service s'est doté d'une centrale téléphonique pour répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses et ce sont près de 130.000 appels qui ont été enregistrés depuis sa mise en service en 2014./comm